

Nombre de
membres en
exercice

28

Présents et
représentés

23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY

SEANCE du 14 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt deux
Le quatorze du mois de janvier à huit heures

Le BUREAU du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le sept janvier deux mille vingt deux, s'est réuni en visioconférence en séance Ordinaire sous la présidence de Ségolène GUICHARD, Vice-Président.

Délibération

Date
d'affichage

19 JANV.
2022

Déposée en
Préfecture le

18 JANV.
2022

Etaient présents

Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Sandrine DALL'AGLIO, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, François LAVIGNE-DELVILLE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Didier SARDA, Jean-Louis TOÉ

Etaient excusé(e)s

Jean-Pascal ALBRAN, Samuel DIXNEUF, Frédérique LARDET, Eric PEUGNIEZ, Christian ROPHILLE

Aurélien MODURIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

CHANTIER LOCAL D'INSERTION - DEMANDES DE SUBVENTIONS 2022

Dans le cadre du dispositif d'insertion par l'activité économique, le chantier local d'insertion sollicite chaque année le soutien financier de l'Etat, du conseil départemental de la Haute-Savoie, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du fonds social européen (FSE).

Pour l'exercice 2022, il est proposé de déposer des demandes de subventions auprès de ces financeurs, dans la limite des plafonds maximums autorisés.

A ce titre,

LE BUREAU DECIDE :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel 2022, joint en annexe et correspondant aux recettes prévues dans le budget primitif 2022 voté ;
- d'autoriser la Présidente à entamer les démarches nécessaires pour solliciter les subventions de l'Etat, du conseil départemental de la Haute-Savoie, de la Région et du FSE ;
- d'autoriser la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.

LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 23

AINSI DELIBERE,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Sébastien LENOIR.